

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 1

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

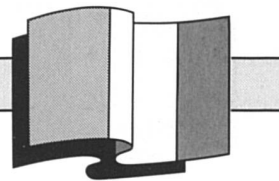
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Reportage en Italie : de l'émancipation à la différence

*Où en est la situation
des femmes en Italie ?*

*Femmes Suisses a
enquêté sur place.*

*Dans la péninsule,
l'égalité des sexes est
désormais acquise,
juridiquement et cul-
turellement, sinon
dans les faits. Voici
venir le temps de la
libération.*

Dossier réalisé par Silvia Ricci Lempen

« **D**is-moi, maman, ça ressemble à quoi, une journaliste suisse ? », a demandé à sa mère le fils adolescent d'une des personnes que j'ai rencontrées pendant mon reportage, le jour où elle avait rendez-vous avec moi. Mon interlocutrice dut lui expliquer que je n'avais pas six bras, ni deux antennes vertes sur la tête...

Les Italiens ne savent pas grand-chose de la Suisse, mais les Suisses connaissent-ils l'Italie aussi bien qu'ils le croient ? L'Italie est à nos portes, mais par bien des aspects c'est la planète Mars. Pour comprendre quelque chose à la réalité politique, sociale et culturelle de ce pays, il faut se débarrasser des grilles d'interprétation en usage de ce côté-ci des Alpes.

En matière de féminisme, la première chose qui frappe l'observatrice venue de Suisse est l'importance de la distinction entre la notion d'**émancipation** et celle de **libération**, distinction connue, bien sûr, des féministes helvétiques, mais peu pratiquée dans leur discours actuel. Contrairement à ce qui se passe en Suisse, parler d'égalité en Italie est presque devenu ringard. « L'égalité, dit Anna-Maria Crispino, journaliste au mensuel *Noi Donne*, même si elle est loin d'être réalisée dans les faits, appartient désormais à l'horizon symbolique des femmes italiennes. Aujourd'hui, la grande affaire du féminisme italien, c'est la problématique de la différence, la féminisation de la société. »

Il est vrai que les principes et les prati-





Page de couverture du numéro de « Noi donne » du 10 octobre 1944. La voie de l'émancipation commençait à s'ouvrir.

ques de l'émancipation, qui impliquent la reconnaissance de l'égalité formelle dans tous les domaines, l'abolition des discriminations et de l'oppression, font désormais partie intégrante de l'appareil juridique et de la culture sociale de la péninsule.

Les lois ne suffisent pas

Sur le plan institutionnel, les Italiennes ont tout obtenu, ou presque. Les grandes

batailles des années septante — divorce, avortement (cf. encadré), nouveau droit de la famille, loi sur l'égalité des droits — ont été gagnées. La nouvelle loi sur la violence sexuelle est sous toit (cf. encadré). D'autre part, le taux d'activité féminin grimpe, le taux de scolarisation des filles explose (cf. article en p. 12); les préjugés misogynes osent de moins en moins s'afficher. Mais pour les féministes italiennes, ce ne sont là que préliminaires.

Certaines vont jusqu'à préconiser une rupture totale avec la logique émancipationniste, comme cette intellectuelle qui écrit dans une publication spécialisée que « l'instance de la libération n'est pas contenue dans l'émancipation ». Mais l'attitude qui prévaut dans les milieux féministes est la recherche d'une jonction entre les deux instances : l'utilité historique du combat pour l'émancipation est reconnue, mais ce combat est jugé désormais insuffisant et inadéquat pour répondre aux véritables attentes des femmes. Il n'est plus question de s'intégrer à un ordre masculin dont la fausse neutralité a éclaté au grand jour. Il s'agit maintenant d'instaurer un « nouvel ordre féminin », qui reconnaisse la différence sexuelle comme valeur positive et facteur de restructuration de la société à venir.

Cette attitude est l'aboutissement d'un processus marqué par l'interaction des trois grands courants de pensée qui caractérisent la tradition politique italienne : le catholicisme, le marxisme et le courant alternatif. La filiation est évidente entre les

Avortement : la prévention, nouvelle frontière

La lutte pour la libéralisation de l'avortement a été sans doute la plus passionnée et la plus symbolique de toutes celles menées par le mouvement des femmes italiennes dans les années septante. Symbolique d'une révolte contre la morale sexuelle oppressive et misogyne de l'Eglise catholique, mais peut-être plus encore contre l'hypocrisie d'une société foncièrement cynique, où le discours éthique se résume souvent à l'indifférente perpétuation des conventions.

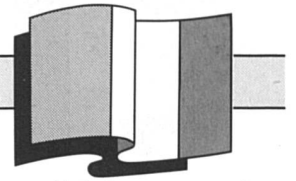
Depuis 1978, les Italiennes disposent d'une loi progressiste, la fameuse loi 194 qui garantit le droit à l'avortement libre et gratuit dans les premiers 90 jours de la grossesse. Certes, la femme doit prendre l'avis d'un médecin, mais la décision finale lui appartient. Certes, elle ne peut

faire interrompre sa grossesse que dans un hôpital public, mais cette « officialisation » est une manière de légitimer son acte et de libérer sa conscience.

Les seules véritables améliorations qui pourraient être apportées à la loi, estime-t-on dans l'aire laïque, concernent d'une part un assouplissement du droit d'accès à l'avortement pour les mineures et d'autre part une réglementation plus fine de l'objection de conscience, excellent principe en soi, mais dont les médecins usent et abusent pour des motivations qui n'ont parfois d'autre référence à la conscience que verbale. La loi est si progressiste que les démocrates ne se sont pas encore vraiment résignés à l'accepter. L'été dernier, ils sont repartis à l'attaque au Parlement en essayant de faire

voter des mesures qui auraient eu pour résultat de restreindre le droit des femmes à l'autodétermination. Ils ont perdu, mais de justesse.

« Avortement : la dernière victoire » titrait le mensuel *Noi Donne* en rendant compte du débat parlementaire. En réalité, les féministes savent bien que la véritable victoire en matière d'avortement serait la mise sur pied d'une politique de prévention efficace, sous la forme d'une extension massive de la contraception scientifique en Italie. Le pourcentage des Italiennes ayant recours à la pilule ou à d'autres moyens sûrs est estimé à 7, 10 ou 15 % selon les sources. Même dans la meilleure des hypothèses, c'est un pourcentage très bas. Malheureusement, la tradition catholique de non-information en matière sexuelle continue à faire des ravages.



thèmes du « mouvement » issu de l'extrême gauche et de la gauche libertaire dans les années septante, au sein duquel furent inventées la pratique et la théorie du séparatisme, et l'actuelle problématique de la différence sexuelle. Il suffit de songer par exemple à l'un des chevaux de bataille du féminisme de l'époque, la contestation de la médecine machiste et la création de dispensaires autogérés. Mais les femmes italiennes n'avaient pas attendu 68 et ses suites pour entrer sur la scène publique, et le féminisme post-émancipatoire d'aujourd'hui est aussi tributaire du travail accompli avant l'émergence du « mouvement ».

En 1945, déjà...

Travail accompli aussi bien par l'immense force mobilisatrice du catholicisme (« Ce ne sont pas les féministes, ce sont les organisations démochrétiennes qui ont fait d'abord sortir les femmes de chez elles », dit Anna-Maria Crispino) que par la gauche traditionnelle (communistes et socialistes). Déjà en 1945 se tenait le premier congrès de l'UDI (Unione Donne Italiane), organisation issue de la Résistance, qui regroupait à l'époque toutes les forces féminines démocratiques du pays. Et déjà en 1945 les documents de l'UDI mentionnaient la défense du travail féminin...

Par la suite, l'organisation se place sous l'aile du Parti communiste et les femmes qui ne se reconnaissent pas dans les partis de gauche la quittent. Il lui faudra trente ans pour renouer avec le discours de l'émancipation, reprendre son autonomie politique et entreprendre enfin la théorisation de la « contradiction hommes-femmes ». Aujourd'hui, l'UDI tient sans ambiguïté le discours de la différence sexuelle, mais n'a rien renié de son héritage historique.

Le discours de la différence sexuelle est un discours d'intellectuelles, élaboré ces toutes dernières années à travers une incroyable floraison de publications théoriques, où l'on débat sur des centaines de pages et en des termes sans doute inaccessibles à l'Italienne moyenne, du fondement de la spécificité sexuelle et de la nécessité de la transformer en paradigme de l'action politique. Pour tenter de mettre concrètement en œuvre une telle transformation, de donner un impact réel à ce qu'une philosophe appelle « la passion de la différence », les femmes du Parti communiste ont publié en 1987 un document original, la « Carta delle donne », qui constitue peut-être le meilleur exemple de la jonction entre émancipation et libération qui sert d'horizon au féminisme actuel.

Il s'agit d'un document diffusé à travers toute l'Italie, contenant à la fois des prises de position fondamentales et des propositions concrètes sur des thèmes tels que la paix, l'environnement, le travail, la participation politique. Des pages blanches à découper sont disponibles pour que toutes les femmes touchées par la « Carta » puissent envoyer leurs opinions et commentaires à la section féminine du PC.

Des urgences spécifiques

La philosophie de la « Carta » est celle de la différence : « Le fait de militer dans notre parti, est-il écrit dans la partie théorique, ne nous fait pas oublier que nous appartenons à un sexe qui a son histoire et sa condition propres, lesquelles imposent des nécessités, des urgences et des choix particuliers. Nous avons appris qu'en politique les choix portent la marque de la classe et du sexe. »

Mais en même temps les auteures du document refusent l'enfermement dans le séparatisme et la marginalité, réclament le partage du pouvoir et veulent participer à

la gestion de la société dans une optique réformatrice : elles veulent que le féminin « envahisse » les institutions et les structures publiques, devienne un « matériel encombrant » avec lequel il faudra compter. Elles veulent construire « une société humaine » où « les femmes en tant que femmes, et les hommes en tant qu'hommes puissent pleinement se reconnaître », projet d'une autre nature que celui visant uniquement à fonder « le sujet féminin » dont se réclame mainte théoricienne.

Un an après son lancement, la « Carta delle donne » avait donné lieu à plus de 2000 rencontres et initiatives. Reste à savoir dans quelle mesure tout ce ferment aura un impact à long terme sur la politique du Parti communiste et sur la vie publique italienne en général.



La violence sexuelle, un crime contre la liberté

Toutes unies contre la violence sexuelle

Même les journaux suisses en ont parlé : Marinella, victime d'un viol collectif en mars dernier, en plein centre de Rome, à deux pas de la célèbre Piazza Navona, est morte au mois de novembre des suites des violences subies. Car même si la cause officielle du décès est une broncho-pneumonie, il ne fait pas de doute que cette femme pauvre et démunie a été mortellement éprouvée,

non seulement par l'agression dont elle a été victime, mais également par le procès, où elle a fait, d'après son avocate, figure d'accusée, et par les avanies endurées au cours des mois qui ont suivi le viol.

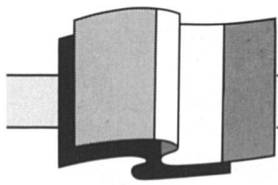
Sans vouloir faire de comparaisons avec d'autres pays, on peut dire que la violence sexuelle contre les femmes est tristement inscrite dans la tradition culturelle italienne ; et il suffit de lire les faits divers des quotidiens pour se demander si l'on n'assiste pas, ces derniers temps, à une recrudescence du phénomène.

Ce problème est en tête des préoccupations des féministes. Celles-ci ont mis sur pied des organisations de soutien aux victimes de viol, comme le Tribunal 8 Mars, mandaté par la commune de Rome et composé de juristes, psychologues, magistrats, etc ; la ligne téléphonique du Tribunal 8 Mars, Il telefono rosa, où se relaient 15 volontaires, reçoit des appels innombrables (5000 en six mois).

Mais il est urgent également de mettre en place des moyens juridiques efficaces pour réprimer ce genre de crimes. Une loi est actuellement en discussion, dont les principales innovations sont :

- la violence sexuelle est reconnue comme une atteinte à la liberté individuelle, alors que la législation actuelle la considère encore comme une atteinte à la morale et aux bonnes mœurs ;
- il est interdit de poser à la victime des questions sur sa vie privée ;
- les associations intéressées peuvent se constituer partie civile et intervenir dans le procès ;
- les délits de violence sexuelle sont poursuivis d'office, et non plus sur plainte.

Ce projet de loi a été présenté — c'est une première en Italie — par des femmes appartenant à différents partis. Certains points de désaccord subsistent entre les démochrétiennes et les élus de gauche, comme l'âge à partir duquel l'acte sexuel implique la violence (14 ans pour les unes, 12 ans pour les autres) et la question du viol conjugal. Mais la volonté politique de changer les choses et de combattre le fléau de la violence sexuelle est sincère et unanime à travers tout l'arc politique.



Nous avons des idées, mais pas de pouvoir

En Italie non plus, la politique n'aime pas les femmes

« Un malheur ne vient jamais seul ! » se serait exclamé le dirigeant communiste Pajetta en apprenant, à l'issue des dernières élections législatives de 1987, que le Parti communiste avait perdu des sièges mais que le nombre d'élues parmi ses rangs avait augmenté.

Vraie ou fausse, l'anecdote exprime bien la méfiance foncière des partis politiques, de quelque bord qu'ils soient, envers la revendication féminine du partage du pouvoir. Le Parti communiste, deuxième parti du pays après la Démocratie chrétienne, fait figure de parti féministe parce qu'il compte désormais 30 % de femmes parmi ses élues. Mais, insinuent en chœur les socialistes et les démocrates, il est plus facile de se faire élire dans un parti discipliné comme le PC, et les femmes communistes sont plus utilisées que vraiment écoutées...

Les socialistes ont instauré un quota de 20 % de femmes dans les instances diri-

geantes, qui a permis une meilleure visibilité des femmes dans le parti et une petite augmentation de la représentation féminine au Parlement. « Mais, tempête Elena Marinucci, secrétaire d'Etat à la Santé et présidente de la commission pour l'égalité (cf. interview p. 14), ni chez nous ni ailleurs les hommes ne sont de loin pas prêts à partager le gâteau. Quand on a commencé à parler de quotas, il y en a même un qui a dit sarcastiquement qu'il ne lui restait plus qu'à se faire opérer ! »

Pas de quotas à la démocratie chrétienne, ni tacites comme au PC, ni officiels comme au PS. Résultat : la représentation féminine au Parlement du premier parti d'Italie est en baisse. En revanche, sur les six femmes que compte actuellement le Gouvernement italien, trois sont démocrates. Les trois autres sont respectivement une républicaine, une socialiste et une social-démocrate.

Dans un débat organisé en 1975 par la revue *Panorama* sur le machisme des par-

tis de gauche, sous le titre éloquent « Le sultan rouge », une politicienne d'un parti d'extrême gauche racontait qu'ayant prononcé un discours enflammé lors d'une réunion elle s'était entendu dire pour tout commentaire : « Comme tu es jolie quand tu te fâches ! » Une journaliste résumait ainsi l'attitude des hommes de gauche envers les femmes : « Allez camarades, nettoyez les WC, la politique est notre affaire. »

C'était alors l'époque où les féministes politiques cherchaient une issue au difficile problème de la « doppia militanza » (double militantisme), l'époque où elles avaient décidé une fois pour toutes de ne plus se confiner au rôle d'« ange du stencyl » et de « forçate du tract » qui leur avait été assigné. A la fin des années huitante, les rapports hommes-femmes ne se posent plus de la même manière dans les partis, ni à gauche ni à droite. Mais le pouvoir politique n'a pas vraiment changé de mains.

10 % de femmes au Parlement (un des meilleurs taux européens du reste !), 6,5 % de femmes parmi les élues dans les pouvoirs locaux (régions, provinces et communes), 2 % de femmes parmi les syndics : ces chiffres prouvent qu'en politique les femmes restent malgré tout, comme dit une communiste, « locataires en des lieux étrangers ». La seule issue, c'est de revendiquer en politique aussi, en politique surtout, une spécificité féminine forte, l'abandon du mythe de la neutralité de la délégation parlementaire, la mise en œuvre d'une représentation sexuée. Le recours à une solidarité « transversale » des élues, telle qu'elle s'est ébauchée avec la loi sur la violence sexuelle, pourrait être un premier pas dans ce sens.

Changer le travail

Entre produire et reproduire, leur temps balance... Au fait, si on réinventait le temps ?

L'une des mutations les plus saisissantes de la condition féminine en Italie au cours des quinze dernières années concerne l'accès à la formation. En 1972, 39 % des filles entre 14 ans (âge où se termine la scolarité obligatoire) et 19 ans étaient scolarisées. En 1986, elles étaient 61 %. Pendant l'année académique 1983-84, 45 % des étudiants inscrits à l'Université étaient des étudiantes.

Les femmes plus âgées, nées trop tôt pour pouvoir profiter de cette évolution, ont néanmoins pu bénéficier d'un accroissement spectaculaire de l'offre en matière de formation continue. Par exemple les

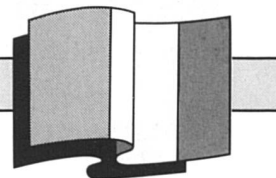


La scolarisation des filles fait des progrès foudroyants.

« cours de 150 heures » (soit des congés payés de formation), mis sur pied par les syndicats italiens à partir de 1973, ont permis à d'innombrables ouvrières et employées d'accéder à un savoir plus ou moins spécifique et d'entreprendre une démarche de requalification (cf. à ce sujet la contribution de Marina Piazza dans l'ou-

vrage *La Formation des Femmes : Perspectives actuelles*, que nous présentons en p. 8 de ce même numéro).

Parallèlement à l'explosion foudroyante de la scolarisation féminine, on a assisté à une modification profonde des choix de formation. Aujourd'hui, 65 % des écolières du secondaire supérieur fréquentent des



Taux d'activité : tendance à la hausse

(Photo BIT)

lycées scientifiques ou des instituts techniques, et au niveau universitaire 52 % des effectifs des facultés scientifiques (mathématiques, sciences naturelles, biologie et pharmacie) sont constitués par des filles. Le seul bastion masculin qui résiste à ce raz-de-marée est celui de la formation d'ingénieur, où le contingent féminin se monte seulement à 17 %.

L'accès massif des femmes à la formation et la chute du taux de natalité, qui est aujourd'hui en Italie un des plus bas d'Europe (1,5), ont favorisé une participation accrue des Italiennes au marché du travail. L'évaluation de cette participation n'est pas facile, parce que les statistiques sont moins fiables en Italie qu'ailleurs, à cause de l'importance du phénomène du travail clandestin.

A l'assaut du marché du travail

D'autre part, il faut distinguer le taux de participation au marché du travail, évalué officiellement à 33 % des femmes de plus de 14 ans, et le taux effectif d'occupation, évalué à 28 %. La différence, ce sont bien sûr les chômeuses qui la font : car presque 60 % des chômeurs italiens sont des chômeuses. Ce phénomène est particulièrement visible dans le Sud (Mezzogiorno), dont la faiblesse économique et les problèmes sociaux endémiques constituent un défi permanent pour les gouvernements italiens ; là-bas, 60 % des filles qui terminent leurs études ne trouvent pas d'emploi, et le chômage féminin atteint le triste record de 32,2 %.

Même si le taux d'occupation des femmes en Italie reste parmi les plus bas des pays de la CEE, il ne fait que croître depuis

quinze ans, et il a dépassé 50 % chez les femmes entre 20 et 39 ans. Le modèle de la ménagère à plein temps est devenu un modèle minoritaire pour les nouvelles générations, et chez les mères de famille de moins de 40 ans on constate une tendance très nette à ne plus interrompre l'activité professionnelle lors de la naissance des enfants.

Bien parties, donc, les Italiennes, pour un avenir professionnel radieux ? L'importance du phénomène du chômage féminin, et les difficultés particulières que rencontrent les femmes du Mezzogiorno suffiraient à tempérer l'optimisme. Il faut y ajouter d'autres problèmes spécifiquement italiens, comme le grand nombre de femmes travaillant au noir, à domicile ou dans des emplois précaires et saisonniers, et d'autres problèmes dont l'Italie n'a pas l'apanage : ségrégation des femmes dans certaines branches d'activités, et handicaps à la carrière découlant de ce qu'on appelle en Italie la « double présence » (handicaps accrus, en Italie, par l'inefficacité des services publics, dont il incombe aux femmes de pallier les manques).

Pour modifier en profondeur la relation des femmes au travail, c'est encore au paradigme de la différence que recourent les féministes. Par exemple, les femmes du Parti communiste proposent, dans une remarquable brochure intitulée *Il tempo delle donne* (Le temps des femmes), d'instaurer une « politique des cycles de vie » qui permettrait aux deux sexes de participer à la fois au monde de la production et au monde de la reproduction, selon un modèle qui incorporerait les exigences du féminin et le vécu des femmes.

Comme l'écrit Livia Turco, la jeune et brillante tête de file des femmes du PC, il s'agit « d'inscrire les « qualités » que nous

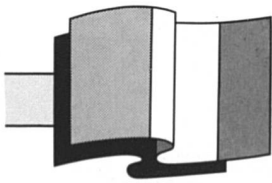
avons héritées de notre histoire dans les lieux sociaux où nous travaillons et vivons, de les faire sortir du cercle du privé et de la gratuité, de les affirmer comme modalités et comme rapports sociaux, à partir de la reconnaissance et de la valorisation de toutes les activités des femmes ».

Comment devenir entrepreneuse

Pour qu'un programme de promotion professionnelle des femmes soit efficace, il faut qu'il tienne compte de la conjoncture économique. En Suisse, où le chômage est faible, le mouvement « Des paroles aux actes » met l'accent sur l'utilisation optimale, par les entreprises déjà existantes, du potentiel féminin. En Italie, où le problème du chômage se pose de façon dramatique, c'est la création d'entreprises qui peut fournir une solution pour les femmes qualifiées en quête d'emploi.

L'association « Progetto Donna » (Projet Femme), créée en 1982 et financée par le Fonds social européen et la région du Latium, a pour objectif primordial le développement professionnel des femmes. Elle organise des cours, des séminaires et des séances d'information en vue d'aider les femmes à acquérir les connaissances et le savoir-faire qui leur permettront de se faire une place au soleil dans le monde de l'économie. Mais son cheval de bataille, c'est la formation des futures entrepreneuses. Un premier cours destiné à cette catégorie particulière de professionnelles a remporté un immense succès, et les services d'assistance expressément conçus à leur intention (conseils de marketing, analyse des options de financement, mise en contact avec d'autres entreprises) forment un volet privilégié des activités de l'association.

La présidente, Luisa La Malfa, qui ne cache pas son intérêt pour les modèles américains, définit volontiers « Progetto Donna » comme une organisation « post-féministe ». Lorsque je lui demande si elle croit à l'idée d'un « management au féminin » différent du management classique, elle me répond que ce sujet n'est pas au centre des préoccupations de l'association. Quoi qu'il en soit, les services offerts par « Progetto Donna » peuvent apporter des solutions individuelles concrètes dont les Italiennes ont grand besoin, en attendant de refaire le monde.



Vraie féministe attend vraie commission

La Commission italienne pour l'égalité dort depuis bientôt deux ans, mais sa présidente veille.

Pour pouvoir rencontrer Elena Marinucci, secrétaire d'Etat à la Santé et présidente de la Commission nationale pour la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes, j'ai dû faire une douzaine de téléphones et deux heures d'antichambre au Ministère de la santé, dans le quartier périphérique romain de l'EUR. Mais ça valait la peine : Elena Marinucci n'est pas une « parachutée » dans les questions féminines comme c'est le cas pour bien des politiciennes, c'est une vraie féministe, qui s'est battue pour le droit au divorce et pour le droit à l'avortement dans le cadre du mouvement, et qui a continué par la suite à combattre les institutions patriarcales à l'intérieur de son parti, le Parti socialiste, où elle a occupé la fonction de responsable de la section féminine.

FS — Depuis quand la commission existe-t-elle ?

EM — Depuis le mois de mai 1984. Il était grand temps de combler le retard de l'Italie dans ce domaine par rapport aux autres pays européens, et même plus généralement sur le plan international. J'avais pu me rendre compte moi-même à Copenhague, en 1980, lors de la Conférence intermédiaire de la Décennie de la femme des Nations Unies, à quel point notre pays était mal outillé sur le plan institutionnel.

FS — Mais justement, quelle est la légitimité institutionnelle de cette commission ?

EM — C'est là que le bât blesse ! La commission a été créée par décret gouvernemental en 1984, à l'époque du gouvernement Craxi (réd : Bettino Craxi, socialiste, a été président du Conseil de 1983 à 1987). Presque simultanément a été créé un Comité pour l'égalité entre travailleurs et travailleuses auprès du Ministère du travail. Ces deux organismes ont pris un certain nombre d'initiatives, soit séparément, soit ensemble, tant que le gouvernement Craxi a été en place. Mais les gouvernements qui ont suivi (réd : gouvernements dirigés par MM. Fanfani, Gorla et de Mita, trois démocrates) se sont désintéressés de la question, et actuellement il ne se passe plus rien, même si les structures ont été partiel-

Elena Marinucci



lement maintenues. Cette situation prouve qu'il est absolument indispensable d'instituer ce genre d'organismes par la voie législative, et pas seulement par décret, pour les soustraire aux aléas des changements de gouvernement.

FS — Et y a-t-il des chances pour que cette légitimation législative se produise ?

EM — Oui. Les deux projets de loi sont déjà à l'étude auprès des commissions respectives. Il y a quelques années, l'idée de créer des organes officiels pour la réalisation de l'égalité suscitait encore une grande méfiance, aussi bien chez les femmes des partis, qui craignaient la perte des prérogatives de leurs propres organisations, que chez les féministes issues du mouvement, allergiques à tout ce qui est institutionnel. Sans parler des résistances masculines... Mais aujourd'hui, on s'est rendu compte que c'est une démarche nécessaire. L'Italie n'a pas pu mettre en œuvre le plan d'application des résolutions de Nairobi (réd : c'est à Nairobi que s'est tenue en 1985 la conférence finale de la décennie des Nations-Unies), faute de structures adéquates. A contrario, la valeur du travail accompli entre 1984 et 1987 (organisation de colloques, publication de brochures) a été reconnue. Désormais il n'y a plus de résistances culturelles, tout le monde est d'accord.

FS — De quels moyens financiers a disposé la commission jusqu'à présent ?

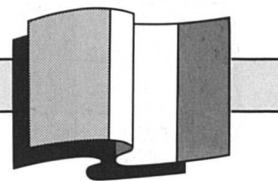
EM — Aucun ! Chaque fois que nous avons voulu réaliser un projet, nous avons dû demander des fonds à la présidence du Conseil. L'adoption de la loi nous garantira automatiquement des fonds propres.

FS — Les membres de la commission ont toujours travaillé bénévolement ?

EM — Eh oui ! Ce qui m'amène aussi à parler du problème de la composition de la commission. Jusqu'à présent n'ont fait partie de la commission que des « têtes pensantes », issues du monde politique, associatif, etc., selon un schéma typiquement italien. A l'avenir, il nous faudra disposer d'un bureau exécutif de fonctionnaires chargé-e-s de mettre en œuvre avec sérieux les idées des « têtes pensantes »...

FS — Regrettez-vous qu'il n'existe pas en Italie de Ministère des droits de la femme ?

EM — Bien sûr. Un ministre, ou une ministre, ne l'oublions pas, participe aux séances du gouvernement. Cela lui confère une immense supériorité par rapport à une présidente de commission. Je n'ai pas perdu espoir qu'un tel ministère puisse être un jour créé par un gouvernement éclairé, ce qui n'enlèverait rien à la nécessité d'une commission. Dans l'actuel gouvernement il existe un Ministère des affaires spéciales, où certain-e-s, du côté démocrétien, avaient voulu caser aussi les questions féminines. Ce qui m'a fait déclarer qu'encore une fois on voulait parquer les femmes entre les mineurs et les handicapés mentaux (réd : jeu de mots intraduisible : « Fra i minori e i minorati »). Heureusement, la titulaire démocrétienne de ce portefeuille, Rosa Russo Jervolino, une femme intelligente (et qui fit œuvre de pionnière en consacrant, en son temps, son mémoire de licence à l'égalité de salaire entre femmes et hommes réd.), a refusé d'entrer dans ce jeu-là !



Au commencement étaient les livres

La librairie des femmes de Rome se situe Piazza Farnese, une des plus belles places de la ville, à l'enseigne proustienne du « Temps retrouvé » (« Al tempo ritrovato »); elle aurait pu s'appeler « Une librairie à soi », puisque le portrait de Virginia Woolf veille sur les rangées de livres impeccablement disposés, sur l'assortiment des revues, des journaux, de toute une production littéraire et intellectuelle savamment exposée à la gourmandise des visiteuses.

Les visiteuses vont et viennent, feuilletent longuement, discutent avec Maria-Luisa, la libraire, des dernières parutions ou d'autre chose, choisissent, achètent. C'est une librairie vivante, un lieu de communication, le seul lieu féministe de Rome, note Maria-Luisa, qui s'ouvre directement sur la rue.

FS — Depuis quand cette librairie existe-t-elle ?

ML — Depuis 1977. Nous l'avons créée à deux : moi, qui venais du mouvement, et une autre femme, qui était active dans un collectif de quartier. Nous y avons investi toutes nos économies. Pendant longtemps, nous avons été dans les chiffres rouges, mais nous nous en sommes sorties grâce à notre enthousiasme... et à une gestion très rigoureuse. J'avais fait un stage dans une autre librairie pour apprendre le métier. Aujourd'hui, je peux dire que je gagne ma vie — modestement, mais je gagne ma vie. Ma première associée ne travaille plus ici, mais je suis en train de former une autre femme.

FS — Comment se compose votre clientèle ?

ML — Je dirais qu'il s'agit pour 80 % d'une clientèle fixe et pour 20 % d'une clientèle occasionnelle. Il y a des femmes de toutes les sortes, y compris des ménagères inexpérimentées. La librairie est aussi un lieu de rencontre pour les lesbiennes.

FS — Et pourquoi toutes ces femmes viennent-elles ici ? Que cherchent-elles ?

ML — Ah, elles ne cherchent pas toutes la même chose. Il y a celles qui cherchent les livres, mais il y a aussi celles qui s'interrogent sur leur propre vie et qui cherchent, à travers les livres, un accès à la parole et à la liberté. Toute cette matière culturelle les attire et les effraie à la fois.

Quant à moi, je suis toujours disponible pour échanger, mais je refuse de faire du maternage. Je veux que cet endroit représente quelque chose.

Il y a aussi des femmes qui ne supportent pas de venir ici. Les « bourgeoises », pour utiliser un terme simplificateur. Pourtant, celles-là, elles supportent très bien tous les autres lieux de femmes, le coiffeur, les revues féminines... mais pas celui-ci. Et aussi celles que le contact avec la culture des femmes touche trop profondément, qui se sentent trop remises en question...



Maria-Luisa (à droite) avec une cliente devant l'entrée de la librairie.

FS — Tu n'as pas besoin de vendre des livres accrocheurs, style la méthode de Jane Fonda, pour arriver à tourner ?

ML — Ah non ! Tu ne trouveras pas ce genre de livres ici. Celles qui viennent ici du reste ne s'attendent pas à les y trouver.

Comme les autres clientes, j'ai fureté dans les rayons, et j'ai effectué un choix difficile entre tous les livres et revues que j'aimerais emporter. Malheureusement, j'ai surestimé mes moyens financiers, et après avoir gratté le fond de mon porte-monnaie je dois remettre une brochure en place, sous l'œil apitoyé de Maria-Luisa. Au moment de partir, je lui donne quelques numéros de *Femmes Suisses* que j'avais pris avec moi. Elle me demande : « Tu me les offres ? ». « Bien sûr ». Alors elle va reprendre la brochure à laquelle j'avais dû renoncer et elle la glisse affectueusement dans ma serviette.

Les intellectuelles et les autres

La production culturelle des féministes italiennes est impressionnante. Trop, peut-être...

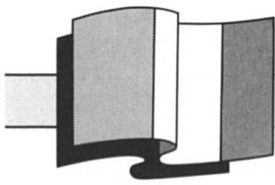
Il existe dans toute l'Italie plus de 100 centres de recherche et d'études sur les femmes, qui organisent quotidiennement débats, séminaires, cours et conférences. Des lieux comme la Librairie des Femmes de Milan ou le Centre Virginia Woolf de Rome sont de véritables creusets où s'élabore, à un rythme volcanique, la culture des femmes.

Bien qu'une seule chaire de Women's studies ait été créée officiellement, auprès de l'Université libre Luiss de Rome, la recherche féministe se pratique de manière plus ou moins souterraine dans la plupart des universités de la péninsule. Deux livres récemment parus en témoignent : *La ricerca delle donne : Studi femministi in Italia**, et *Gli studi delle donne nelle Università : Ricerca e trasformazione del sapere***.

La production intellectuelle féministe est impressionnante par son ampleur et son niveau, surtout dans le domaine de la théorie pure. La philosophie est la discipline reine, et ce n'est pas une question saugrenue que de se demander si on peut être féministe en Italie sans avoir lu toutes les œuvres de Luce Irigaray (la théoricienne française de la différence sexuelle) et tous les commentaires de ses interprètes italiennes.

De quoi est-il question dans tous ces livres, revues, brochures et journaux ? Eh bien, par exemple du pluralisme des opinions : constitue-t-il une richesse pour la pensée féministe, ou au contraire engendre-t-il une confusion et une incertitude qui en font un facteur d'appauvrissement ? Ou bien de la théorie de l'« affidamento », élaborée dans le cadre de la Librairie des Femmes de Milan*** qui prône la constitution de relations privilégiées entre femmes autour d'une « pensée forte » de la différence, au détriment d'une insertion égalitaire dans la société mixte.

Tout ceci est passionnant, mais on ne peut s'empêcher de se demander quel impact réel peuvent avoir ce genre de débats sur la condition des femmes italiennes.



Les intellectuelles qui s'y investissent avec délices sont d'ailleurs les premières à se poser la question, et l'on sent poindre, au détour d'une contribution ou d'une intervention, l'angoisse de parler dans le vide, de ne pas être écoutées par les jeunes, et par toutes celles qui sont amplement satisfaites des avantages obtenus à travers le processus d'émancipation.

En fait, le vrai problème se situe en amont de celui-là. C'est le problème de la participation des femmes « de la base » à la production même de la culture féministe. Comme l'écrit en marge d'une publication savante une travailleuse non-intellectuelle de la Librairie des Femmes de Milan, sous le titre éloquent « Comment se construit une cathédrale » : « Comment pouvons-nous éviter que soient effacés le travail et l'expérience de celles qui n'écrivent pas ? Comment pouvons-nous donner autorité et pouvoir de juger à toutes les femmes impliquées à la première personne dans la pratique politique de la différence ? La première réponse est que nous devons nous mettre nous-mêmes en valeur. Mais ce n'est pas facile, à un moment où une grande partie du mouvement glisse dans l'actualité ».

Ah oui, décidément, l'Italie, c'est la planète Mars...

* A cura di Maria-Cristina Marcuzzo e Anna Rossi-Doria, Rosenberg/Sellier, 1988.

** A cura di Ginevra Conti odoriso, Ed. Scientifiche Italiane, 1988.

*** Non credere di avere dei diritti, Libreria delle Donne di Milano, 1987.

Portrait :

Du mouvement au développement

Itinéraire exemplaire que celui de Daniela Colombo : féministe engagée, politiquement proche du Parti radical (gauche libertaire), puis du Parti socialiste, elle crée en 1973, avec quelques camarades, la revue *Effe*, qui meurt de sa belle mort en 1982 sous les effets conjugués de l'air du temps et des difficultés financières ; en même temps, elle anime *Si dice donna*, un programme de la radio officielle (RAI) consacré aux thèmes féministes.

Lorsque *Effe* doit mettre la clé sous le paillason, Daniela veut continuer à travailler pour les femmes, mais décide de se tourner vers les plus déshéritées de la planète. Economiste de formation, elle fonde avec d'autres femmes issues d'horizons politiques différents, mais toutes sensibilisées à la question du développement, l'Associazione Italiana Donne per lo Sviluppo (AIDOS). Le jour où je l'ai rencontrée dans son bureau en plein centre de Rome, elle débarquait de Somalie, où son organisation mène actuellement une campagne d'information contre les mutilations sexuelles.



Daniela Colombo

FS — Pour toi, la continuité est évidente entre tes activités d'autrefois et tes activités d'aujourd'hui ?

DC — Bien sûr. L'engagement dans des causes concrètes comme le développement au féminin est une des voies choisies par les féministes « historiques » pour rester fidèles à elles-mêmes. Dans notre équipe de l'AIDOS, il y a beaucoup de femmes issues du mouvement.

FS — Quels sont les buts de l'AIDOS ?

DC — Trois buts essentiellement : un travail de lobbying visant à influencer la politique de l'Italie en matière de développement ; un travail d'information auprès des femmes italiennes ; et la mise en œuvre de projets sur le terrain. En ce qui concerne le premier point, nous allons collaborer étroitement avec le Bureau femmes et développement qui est en train d'être mis sur pied au Ministère des affaires étrangères. Il s'agit de vérifier que la coopération italienne au développement se fasse dans le respect des intérêts des femmes. Côté information, nous avons mené une campagne à très large échelle, qui a touché 2000 organisations et personnes en Italie, et qui a été financée par la CEE. Nous sommes en train d'organiser des jumelages entre des organisations féminines italiennes et des organisations du tiers monde.

FS — Et les projets sur le terrain ? Comment sont-ils financés ?

DC — Ils sont financés par la coopération italienne, la CEE et certains organismes des Nations Unies.

FS — Peux-tu me parler de votre programme en Somalie ?

DC — Eh bien, c'est la première fois que nous avons reçu une demande d'aide directement des femmes africaines. Nos expertes sur place travaillent en étroite liaison avec l'Organisation démocratique des femmes somaliennes. Nous fournissons les contenus, sous la forme de « paquets d'informations » destinés à différents publics cibles (les femmes elles-mêmes, le personnel médical, les leaders religieux, etc.) et elles fournissent les infrastructures.

FS — L'AIDOS a l'air d'avoir le vent en poupe. Je suppose qu'il a fallu y croire pour en arriver là ?

DC — C'est vrai. Les débuts n'ont pas été faciles. Nous avons démarré avec une mise de 50 000 lire (60 francs) par personne. Les premiers projets nous ont permis de payer le loyer de notre bureau. Il a fallu beaucoup de professionnalisme et de volonté pour devenir le partenaire crédible que nous sommes aujourd'hui.

ABONNEZ-VOUS !

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS

1 ANNÉE

Fr. 45.-

SUISSES

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal et lieu : _____

A renvoyer à
FEMMES SUISSES,
case postale 323, 1227 Carouge

